

Qu'est-ce qui changera à Bruxelles en 2025?

Extrait d'un article très complet du Vif réservé aux abonnés.

<https://www.levif.be/societe/mobilite/auto/la-recharge-des-voitures-electriques-a-un-tournant-voici-tout-ce-qui-change-en-wallonie-et-a-bruxelles/>

(...)

Pour encourager le passage à l'électrique, l'Europe a prévu une série de directives que les Régions transposent dans leur législation respective. L'une d'elles se traduit par une nouvelle échéance fatidique en Wallonie comme en Région bruxelloise, à savoir **le 1^{er} janvier 2025**.

Dans la capitale, un arrêté du gouvernement bruxellois, adopté en 2022, prévoit **des ratios spécifiques pour différents types de parking d'au moins dix places**, et confirme le droit de tout conducteur d'une voiture électrique à faire installer, à ses frais, une borne de recharge dans le **parking d'une copropriété**.

Dans les bâtiments neufs ou rénovés, Bruxelles **interdira également**, dès le 1^{er} janvier 2025, la recharge de voitures électriques à partir d'une **prise domestique classique**. Cette interdiction vaut tant pour la recharge avec un câble normal (mode 1) qu'avec un câble de recharge spécifique (mode 2), et concerne les maisons individuelles comme les copropriétés. La mesure répond à des **critères de sécurité** de la recharge, tout en bannissant le **déroulement anarchique de câbles** de recharge sur l'espace public.

Pour 2035, la Région bruxelloise veut se doter de **22.000 points de recharge accessibles au public**. Au sud du pays, le gouvernement n'a pas encore communiqué de chiffres en ce sens. Mais il ne peut que rattraper son retard sur la Flandre. Aux Pays-Bas, une récente enquête de la société de leasing Ayvens indiquait que la multiplication des bornes de recharge avait rapidement [relégué l'angoisse de la recharge au second plan](#) parmi les préoccupations des conducteurs. En Wallonie, il faudra encore attendre quelques années avant que celle-ci se dissipe. Sans résoudre pour autant les **écueils d'une mobilité individuelle** qui, électrique ou non, reste peu conciliable avec l'ampleur des défis climatiques et environnementaux.